Programme de formation

L'écologie, notre expertise, vos compétences

19 décembre 2025

Faire son bilan de compétences

Point fort de cette formation

Programme proposé en partenariat avec un cabinet spécialisé, spécialiste de la gestion de carrière et de la mobilité professionnelle. Le Bilan est une démarche individuelle. Sur 24 heures vous alternez entretiens en face-à-face, travail personnel de réflexion et de prospection et tests.

Objectif principal

Faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel ou de formation.

Objectifs opérationnels

- Apprendre à s'évaluer, à analyser ses motivations.
- Faire l'inventaire de ses atouts-: aptitudes, potentialités, personnalité, motivations et compétences acquises dans l'exercice de sa fonction.
- Déterminer des pistes d'orientation, de développement et des scénarios d'évolution pertinents.

Contenu

Phase préliminaire

- Définition et analyse des besoins.
- Information sur les conditions de déroulement du bilan.
- Explications sur les méthodes et techniques mises en œuvre.

Phase d'investigation

- Analyse du parcours, des motivations, des intérêts.
- Identification des compétences et aptitudes.
- Détermination des possibilités d'évolution.

Phase de conclusion



Programme de formation



19 décembre 2025

- Prise de connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Recensement des facteurs de réussite ou d'échecs de la réalisation du projet professionnel et, le cas échéant, élaboration d'un projet de formation.
- Identification des principales étapes de mise en œuvre du projet.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

24 heures sur une période de 3-4 mois environ.

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter le référent Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :

modalités de financement et d'inscription.

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres : modalités de financement et d'inscription .

